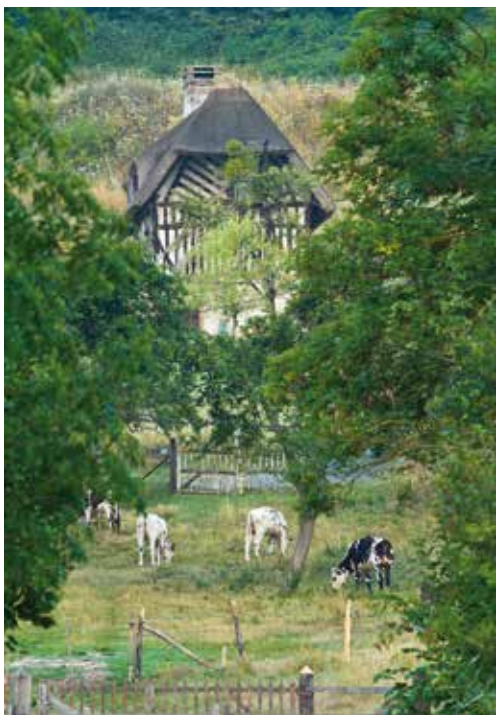




Au départ de la Maison du Parc, la Route des Fruits (62 km) et la Route des Chaumières (53 km) se complètent de façon parfaite. Tandis que la première mène à l'est vers Jumièges, Duclair et Anneville-Ambourville, la seconde, par Vatteville, Aizier et Vieux-Port, gagne à l'ouest les confins du marais Vernier, là où l'estuaire s'élargit sur de vastes plaines alluviales.



La chaumière, comment se définit-elle ? À priori, c'est une maison couverte de chaume, comme il en subsiste encore tant en Normandie. Mais par abus de langage, ou comme image exemplaire de l'habitat campagnard, elle est devenue depuis longtemps synonyme de maison rurale, et plus volontiers ici, de maison à colombage.



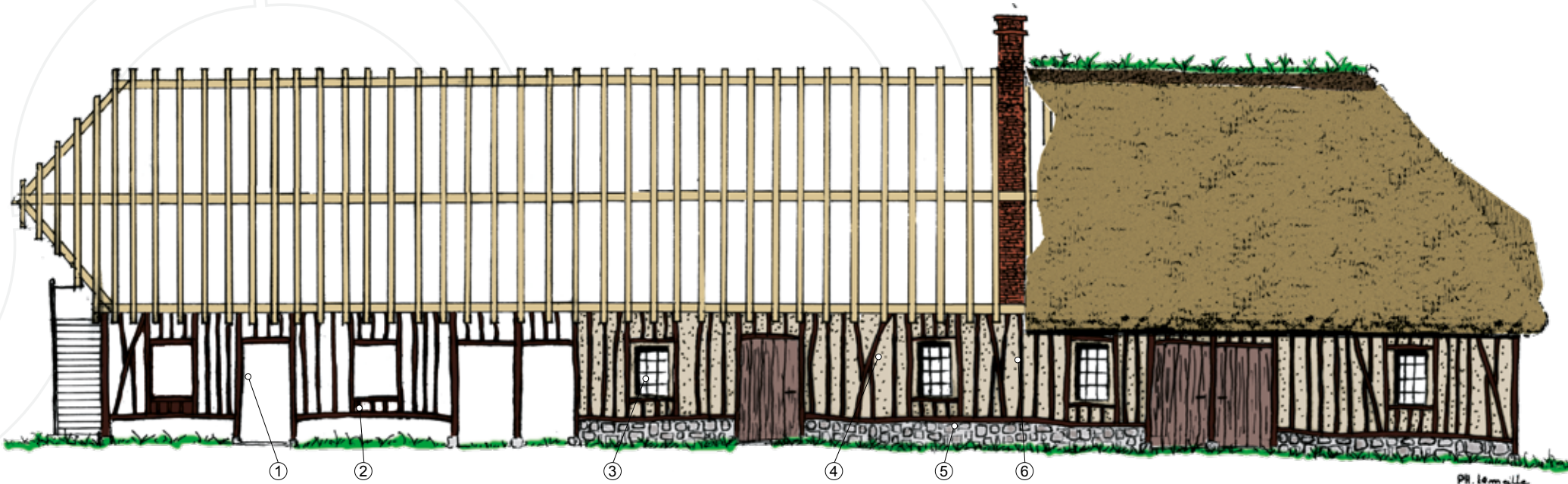
Tout autant qu'un symbole de la maison rurale, la chaumière est l'image d'Épinal d'une Normandie traditionnelle, véhiculée par la réclame des premiers élan du tourisme. La littérature également s'en est mêlée, qui traduit une vision quelque peu ambiguë de sa réalité. Pour quelques uns, elle est nid douillet et propre, comme en témoigne l'écrivain régional Hector Malot : "...dans un enclos planté de beaux pommiers, une maisonnette de paysan à l'air propre et coquet, en tout cas en excellent état d'entretien. Le toit de chaume couronné de petites flammes dont les petites feuilles vertes jaillissaient d'un tapis orlé d'orpins en fleurs, n'avait pas un trou ; les murs, en charpente apparente avec remplissage de bauge, étaient soigneusement peints, le bois noir, le mortier d'argile mêlé de paille chaulé, de sorte que cette blancheur, rendue plus éclatante par le noir qui l'encadrait, rendait la maison toute lumineuse au milieu de la verdure intense qui l'enveloppait. Point de fumier à l'entour, mais au fond un poulailler, de l'autre une étable à vache, auxquels on arrivait par deux petits sentiers que le pas journalier avait seul tracé sur l'herbe plus courte et plus dure."



➤ Pour d'autres au contraire, elle est en quelque sorte le comble de l'inconfort et de l'insalubrité. À commencer par le Larousse illustré du XIX^e siècle qui la définit comme *"Une habitation rustique, pauvre, le plus souvent couverte de chaume"*, et trouve bon d'ajouter en citation : *"La chaumière n'est du goût que de ceux qui ne l'habitent pas"*.

Il est vrai que ses ouvertures sont mesurées, le jour rare, les plafonds si bas qu'il faut souvent, pour loger une armoire, ou lui couper les pieds, ou lui ôter sa corniche. Edifiante est la description qu'en laisse, en 1832, au marais Vernier, le médecin Leprieux : *"Nous voulons prendre un moment de repos. Une chaudière nous suffit : mais quel asile ! Après avoir écarté de part et d'autre quelques animaux qui nous barrent le passage et subi l'odeur ammoniacale d'un large fumier qui défend l'approche du logis, la porte s'ouvre et soudain un nuage de fumée de tourbe, chauffage ordinaire dans cette contrée, fait irruption, nous enveloppe, nous aveugle et nous infecte. Nous entrons. Le jour qui n'arrive que par la porte, quoiqu'augmenté momentanément de quelques flammèches qui s'élèvent du foyer, ne permet pas de reconnaître distinctement les objets".*

Loin de ces cités, la chaumière est la gardienne de l'âme normande. D'argile, de pierre, de bois et de paille, elle est l'émulation de la terre qui la porte et l'héritière d'une longue tradition, le témoignage vivant d'une époque où la construction faisait appel aux matériaux locaux qui lui conféraient une réelle identité régionale. Les premiers bâtiments connus dans la vallée de la Seine, dont les maisons datent de 4 600 avant Jésus-Christ, mettaient en œuvre ces matériaux. Les fouilles de Rouen ont révélé des pans entiers de colombages gallo-romains et celles de Brotonne ont montré pour la même époque le même type de technique. Pourtant, c'est seulement à compter du XIV^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle qu'ont été fixés les types régionaux de la maison normande à pans de bois.



La structure porteuse est une succession de cadres composés de pièces de bois verticales et horizontales :

- **Les poteaux (1)** sont les éléments verticaux disposés à intervalles plus ou moins réguliers qui déterminent des travées. Suivant leur rôle et leur position, ils sont dits poteaux corniers lorsqu'ils sont à l'angle de la maison, poteaux d'huisserie quand ils encadrent portes et fenêtres ou poteaux intermédiaires dans les autres cas.
- **Les sablières (2)** sont les éléments horizontaux des façades. Le plus souvent au nombre de deux : la sablière basse (dite sole ou semelle) et la sablière haute (panne sablière), elles se voient parfois adjoindre une sablière intermédiaire. Ces pièces couvrent rarement toute la longueur de la maison, notamment la sole qui doit s'interrompre aux portes : le charpentier a recours alors à des longueurs fractionnées nommées demi-soles qui peuvent se situer à des hauteurs différentes.
- **Les sommiers** sont les éléments de refend, qui joignent les poteaux correspondants des façades opposées. Ils servent d'entrait aux fermes de la toiture qu'ils supportent, et dont ils assurent la rigidité. D'un seul tenant, ils conditionnent par leur longueur - généralement comprise entre 4,50 m et 6 m - l'étroitesse des maisons à pans de bois.

À ces structures porteuses, il convient d'adjoindre les éléments de remplissage :

- **Les huisseries (3)** qui sont étroites - pour répondre aux contraintes du climat océanique.
- **Le colombage (4)**, ensemble de pièces de bois qui forment la trame interne de ces structures et maintiennent le lourds. Les pièces verticales sont les colombes ; quelques unes, en oblique, contribuent à la rigidité des pans de bois : ce sont les liens ou écharpes, situés dans les angles, et les entretoises. Lorsque la façade comprend une sablière intermédiaire, le registre supérieur, où les efforts du charpenteage sont moindres, s'orne souvent de décors : croisillons ou croix de Saint-André, losanges accolés ou sécants, chevrons... La densité du colombage, le nombre des pièces obliques ou la nature du décor sont très variables et définissent des modèles locaux.

La toiture, en milieu rural, est généralement dotée d'une charpente à entrail et poinçon. Ce toit comprend souvent des croupes et au moins une demi-croupe débordante, appelée queue de geai, qui protège l'escalier extérieur. La substitution de l'ardoise au chaume, initiée au XVIII^e siècle dans les campagnes, n'a pas été systématique. La tuile plate, dite tuile normande, souvent remplacée également par l'ardoise au XIX^e siècle, est réservée aux édifices les plus importants : manoirs, maisons de maître, églises...

Si les colombages, soumis aux aléas climatiques, sont le plus souvent en chêne, d'autres ressources locales sont employées comme l'orme pour les structures intérieures, ou dans la vallée le peuplier, que les insectes n'attaquent pas, pour le chevronnage.

- Le **soubassement ou solin (5)** est un muret de pierre locale (blocs de craies, moellons calcaires ou de sillex) posé sur des fondations peu profondes. Sa hauteur, qui se situe le plus souvent entre 0,30 m et 0,80 m, peut varier d'une travée à l'autre. Un pignon ou un rez-de-chaussée de pierre sont des formes extrêmes du développement de ce soubassement.
- La **cheminée** est l'épine dorsale de la chaumière ; de pierre (en partie basse seulement) et de brique, elle constitue par sa masse un facteur essentiel de stabilité de l'édifice.
- Le **hourdis (6)** est le matériau de remplissage. Si le plus connu est le torchis, mélange d'argile ou de limon, de paille hachée, de foin, de crin ou poil de vache, la nature du hourdis diffère beaucoup d'un lieu à l'autre : de petits blocs ou moellons de calcaire assemblés au mortier de chaux grasse, de la bocalle de sillex et aujourd'hui la brique sont utilisés à cette fin. La technique de pose



dépend : outre de l'écartement des colombes : lorsqu'elles sont serrées, le hourdis s'appuie, de part et d'autre, sur des éclisses, petites baguettes de coudrier ou de charme fixées dans les rainures latéraux des colombes, et réunies entre elles par des liens de paille torsadée. Lorsque cet écartement grandit, un lattis est apposé, soit sur la face interne - les colombes restant apparentes à l'extérieur -, soit sur les deux faces les poteaux, de plus grosses sections, étant alors seuls visibles.

Le lattis est aujourd'hui dominant car plus facile à poser au regard des tresses à entrecroiser dans le cas des éclisses ; il permet de constituer à l'intérieur un mur lissé.



... et de roseau

Une couverture végétale : telle est donc la caractéristique originelle de la chaumière. Sur les plateaux céréaliers, le chaume était autrefois paille de blé ou de seigle. D'abord confiné dans les zones marécageuses de la vallée et récolté dans des roselières locales, le roseau, aujourd'hui uniformément utilisé, est coupé au ras de l'eau en hiver, puis mis à sécher avant d'être lié en bottes. La couverture exige des tiges jeunes et de faible diamètre.

Sur la charpente, le couvreur dispose des gaulettes, petites tiges de noisetier qu'il lie aux chevrons pour former le clayonnage qui recevra les botes de paille ou de roseau. En commençant par la base du toit - méthode traditionnelle en Normandie - , il dispose côte à côte des poignées de fétus en javelles de 25 cm de diamètre, l'épi vers le haut ; il les réunit au moyen d'osier ou de seigle mouillé - aujourd'hui par du fil de fer galvanisé - . Ainsi est constituée l'assise qui fixe l'épaisseur de la couverture. Puis il progresse vers le haut, tassant et égalisant le chaume, maintenu très serré, avec une batte, coupant les brins avec une cisaille pour égaliser la surface. Au faite, les tiges sont rabattues et liées entre elles. Une épaisse couche de glaise délayée coiffe le toit, plantée d'iris dont les rhizomes maintiennent la terre et assurent le taux d'humidité voulu.

Enfin, le chaumier taille les rives et égouts du toit et conclut par un peignage général. Une forte pente est indispensable pour accélérer l'écoulement des eaux : 55 à 60°. Si les baux de ferme prévoyaient souvent par précaution le renouvellement des toitures de chaume tous les 18 ans, celles-ci pouvaient durer 30 à 40 ans pour la paille de blé, un peu plus pour le seigle, et un demi-siècle pour le roseau.



"Les toits de chaume des bâtiments, au sommet desquels poussaient des iris aux feuilles pareilles à des sabres, fumaient un peu comme si l'humidité des écuries et des granges se fût envolée à travers la paille."

Guy de Maupassant



En savoir plus...

Hébergement, restauration, sites et monuments, activités de loisirs, location de vélos...

**Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normandie**
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
www.pnr-seine-normande.com
contact@pnr-seine-normande.com



Sur la Route des Chaumières...

Dès que vous quittez **Notre-Dame-de-Bliquetuit** et la Maison du Parc, se profile à l'horizon la silhouette du pont de Brotonne. Inauguré en 1977, il rompt l'isolement de la presqu'île ; il est d'une rare qualité esthétique : son tablier de béton précontraint et ses haubans le font bien souvent comparer à un grand voilier.

À **Saint-Nicolas-de-Bliquetuit**, **commune d'Arelaune-en-Seine**, peu après l'église, la route du Bac conduit à Port-Caudebec, site de l'ancienne cale du bac supprimé à l'ouverture du pont de Brotonne. Dans le cadre des "itinéraires impressionnistes", une table de lecture reproduit le tableau d'Eugène Boudin de 1889 "la Seine à Caudebec-en-Caux".

En 1929, une grande cérémonie avec procession a présidé à l'installation du calvaire du bac, œuvre en bronze du sculpteur Edme Bouchardon. Un texte, déposé dans un tube de plomb sous le socle, résume l'activité traditionnelle du village : ce calvaire a été érigé "pour être un signe de protection du laboureur dans ses champs, du voyageur et des pèlerins sur la route, des matelots sur le fleuve de Seine."



L'Ecuyer, probablement fortification médiévale où les âges ont placé des récits de légende : un démon y garderait, dit-on, un trésor, et sauterait en croupe de tout cavalier passant, la nuit, à proximité. Isolée entre Seine et forêt, la Vaquerie tire son nom d'un parc royal où l'on gardait les bestiaux pris en délit de pâturage dans la forêt. Une seigneurie était liée à cet office, et prenait sans doute place dans la petite chaumière de la rive, dont la souche de cheminée démesurée trahit un certain rang.

La **forêt de Brotonne** est gérée par l'Office National des Forêts et développe sur plus de 6 700 hectares ses futaies de hêtres et de chênes qu'entrecoupent, sur les sols les plus ingrats, des parcelles de pins sylvestres.



Légende

- Office de Tourisme
- Site Impressionniste
- Location de vélos
- Aire d'accueil en forêt
- Aire de service camping-car
- Bac de Seine
- Musée
- Église, chapelle ouverte au public
- Patrimoine local et écomusée
- Parc, jardin
- Circuit de découverte du patrimoine
- Réserve Naturelle Nationale
- Site naturel remarquable ouvert au public
- Aire panoramique
- Sentier de découverte nature
- Observatoire
- Activités nautiques
- Canoe-kayak
- Départ de sentiers de randonnée pédestre
- Départ de sentiers de randonnée équestre
- Golf
- Parcours aventure dans les arbres

- Route des Chaumières
- Route des Fruits
- La Seine à vélo
- La Route des Fruits à vélo
- La Route des Chaumières à vélo
- Prestataire marqué « Valeurs Parc naturel régional » Plus d'infos sur pnr-seine-normandie.com
- Zone humide, marais
- Réserve Naturelle Nationale

À 17 km, au hameau du Flacq, c'est déjà Aizier et le département de l'Eure. La limite n'a guère varié au cours des temps : le puits Coquerel, situé à gauche, dans la cour, servait de bornage entre la pêche de Vatteville et celle d'Aizier.

Aizier, village résidentiel, surprend par son église au clocher du Bessin : construit au XI^e siècle en pierre de Caen, il a été entièrement taillé en Basse-Normandie avant d'être transporté par voie maritime et fluviale. Devant le cimetière, une dalle à trou d'homme est le seul élément connu d'un monument funéraire du Néolithique situé à proximité.

Nichée en lisière de forêt, la **chapelle romane Saint-Thomas** passe pour être le dernier vestige d'une léproserie, mais aussi un lieu de dévotion encore vivace : chaque pèlerin vient y nouer la branche d'un arbre ; si la branche reste nouée, le vœu sera exaucé. Un sentier d'interprétation illustre l'histoire du site, les découvertes archéologiques, la vie des lépreux, les traditions sur les charitons et pèlerinages.



Vieux-Port est un haut-lieu touristique de la vallée, avec sa multitude de maisons à colombages à toits de chaume. La route s'élève à travers les bois privés et offre de temps à autre des dégagements sur la Seine.

Trouville-la-Haule, qui appartenait autrefois à l'abbaye de Jumièges, est presque exclusivement sur le plateau du Roumois, et son paysage de plaine rompt brutalement avec celui de la vallée.

À **Sainte-Opportune-la-Mare** qui se partage entre le plateau et la vallée, derrière l'église moderne, se trouve l'ancien presbytère du XVIII^e et une halle couverte de chaume.



Pour qui ne connaît pas le **marais Vernier**, l'arrivée par le coteau débouche sur ce vaste amphithéâtre naturel de 45 km² orné de collines. Ce cirque paysager borné au nord par la Seine recèle une faune et une flore d'une richesse insoupçonnée. La construction de la digue des Hollandais au XVII^e siècle, puis l'endiguement du XIX^e ont figé le cours de la Seine et asséchée en partie le marais, le rendant plus accessible à l'entreprise humaine. Le paysage, forgé durant des siècles, résulte des relations entre l'homme et les contraintes naturelles. Les bois demeurant sur le haut de la pente protègent de l'érosion les vergers et les habitations situés en contrebas. Au niveau de la route, la pente se raccorde au marais proprement dit, lieu de fauche et de pâturage prolongé par les zones céréalières entre les deux digues. Les aulnes sont les arbres typiques du marais : leur nom populaire, le "verne" étant sans doute à l'origine de celui de marais Vernier.

Au cœur de la boucle, la gestion de la **Réserve Naturelle Nationale des marais Vernier** a été confiée au Parc des Boucles de la Seine Normande par le Ministère de l'Environnement. C'est ici qu'une expérience pilote de gestion des milieux humides a été mise en place en 1979 : le pâturage par des troupeaux de bovins d'Ecosse et de chevaux de Camargue a permis de restaurer l'équilibre biologique du site. Cette action a depuis fait école puisque bon nombre de gestionnaires de milieux similaires l'ont reprise. Les étangs, dont la Grand'Mare, abritent les oiseaux nicheurs ou migrateurs au sein des roselières. Des iris et des orchidées ponctuent le marais de nuances colorées au printemps.

Les chaumières et les zones d'habitat du marais Vernier se succèdent à la périphérie de la boucle au pied de la pente hors de portée des inondations. Un bocage de haies "à houx" les entoure. Leur architecture typique provient des ressources locales : les colombages



se dressent les ruines du château de la Grand'Mare, reconstruit sur un site médiéval. Le colombier du XVI^e siècle qui l'avoisine est remarquable par son appareillage de pierre et silex taillé. Aux Viviers, à mi-pente, un édifice roman en pierre perdu dans une cour proviendrait d'un ancien manoir.

C'est sur **Bouquelon** que les courtils prennent leur aspect le plus caractéristique : de longues lanières de terrain bordées de fossés plantés (saules têtards) et divisées dans leur longueur par les héritages successifs.

La commune de **Marais-Vernier** est aussi le cœur du marais. La plupart des habitants y pratiquaient autrefois l'élevage des bovins et jouissaient collectivement des pâturages. Cette particularité est à l'origine de la cérémonie de l'étampage qui se déroule chaque année le 1^{er} mai : il s'agit du marquage au fer rouge des bestiaux à la corne et au sabot avant de les envoyer pâturer sur le marais communal. De l'église Saint-Laurent consacrée en 1129, subsistent le chœur et le chevet romans. Elle a subi des modifications aux XV^e et XVI^e siècles. Un imposant colombier jouxte la ferme appelée "le château" car elle a été construite à la fin du XVIII^e à l'emplacement d'un château médiéval. Depuis l'**aire panoramique** aménagée de panneaux d'interprétation, une lecture du paysage permet de mieux comprendre l'évolution du site pour en apprécier ses particularités.

La route, dès qu'elle quitte le centre, suit la digue des Hollandais construite au début du XVII^e sous les ordres du Hollandais Humfrey Bradley suite à une ordonnance de Henri IV de 1599 pour assainir les marais de France. La digue coupe le marais en deux parties : au Nord, ce sont de grandes parcelles, ouvertes sur des alluvions modernes : c'est le marais neuf, essentiellement constitué de terres gagnées sur la Seine au XIX^e siècle. En arrière-plan, le pont de Tancarville, ouvert en 1959, est le premier pont à relier les deux rives en aval de Rouen : sa mise en



service provoqua la suppression du bac du Hode qui ne suffisait plus à assurer le trafic. Au Sud, le vieux marais ou le marais tourbeux. La Croix de la Devisse matérialisait les limites de propriété et les droits s'y rapportant comme le droit de pêche.

Par **Saint-Aubin-sur-Quillebeuf** dont l'église recèle des maquettes de bateaux, il faut gagner **Quillebeuf** : le circuit du patrimoine qui prend au phare - sur la gauche peu après l'église - permet d'apprécier la qualité de l'architecture de la cité, notamment celle de ses maisons à pans de bois du XVI^e siècle et de l'église Notre-Dame de Bon-Port qui témoignent de leurs liens passés avec la vie du fleuve. Elle présente à travers sa tour et son portail parmi les plus beaux spécimens de l'architecture romane normande - en outre, de multiples graffiti de bateaux en parsemment les murs alors que la nef abrite une collection de maquettes de bateaux. Le bac, par son incessant va-et-vient, assure la liaison avec les industries pétrochimiques de Port-Jérôme, sur la rive opposée.

